



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Bureau des Formations et des Certifications
BP. 67 - 98 713 Papeete TAHITI
Tél : 40.43.86.46 ou 40.43.86.48

**BREVET PROFESSIONNEL POLYNÉSIE
DE GUIDE D'ACTIVITES PHYSIQUES
DE PLEIN NATURE (B.P.P.G.A.P.P.N)
MENTION PLONGEE SUBAQUATIQUE**

EXAMEN DU 19 AU 23 NOVEMBRE 2018

FICHE D'INSCRIPTION

Inscriptions : du 19 juillet au 19 septembre 2018 **Lieu d'examen : TAHITI**

Tout dossier INCOMPLET, NON CONFORME ou TRANSMIS HORS DELAI ne sera pas recevable.

Condition d'inscription : être âgé(e) de 18 ans au moins à la date de l'examen

Je soussigné(e) Monsieur Madame

Nom de famille :		Nom d'usage :	
Prénom(s) :		Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	
Né(e) le :	à :	Nationalité :	
Adresse courrier :		Adresse géographique :	
E-mail :		:	

demande mon inscription à la session d'examen du B.P.P.G.A.P.P.N, mention plongée subaquatique.

PIECES A FOURNIR avec cette fiche d'inscription :

<input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité récente, à coller sur cette page
<input type="checkbox"/> 2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur, libellées à votre adresse
<input type="checkbox"/> Photocopie d'une pièce d'identité avec photographie, en cours de validité : passeport, carte nationale d'identité ou permis de conduire
<input type="checkbox"/> Pour les moins de 25 ans : photocopie du certificat de participation à la JDC « journée défense et citoyenneté » ou certificat individuel d'exemption
<input type="checkbox"/> Certificat médical datant de moins d'un an à la date de clôture des inscriptions, de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la plongée subaquatique
<input type="checkbox"/> Diplômes et attestations permettant de justifier des PRE-REQUIS prévus par l'arrêté de la mention « plongée subaquatique » du B.P.P.G.A.P.P.N, <u>mentionnés au verso de cette fiche d'inscription</u>
<input type="checkbox"/> Photocopie du certificat de compétences « premiers secours en équipe de niveau1 » (P.S.E.1) ou équivalent ou supérieur, assorti de l'attestation de formation continue annuelle, le cas échéant
<input type="checkbox"/> DOSSIER RELATIF A L'EPREUVE 2 de l'examen, en <u>2 exemplaires</u> , <u>détaillé au verso de cette fiche d'inscription</u>
<input type="checkbox"/> Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin du sport sur l'aptitude du candidat à participer aux épreuves de l'examen, aménagés ou non, ainsi qu'à encadrer un public en toute sécurité
<input type="checkbox"/> Pour obtenir des unités de compétences (U.C) PAR EQUIVALENCE : joindre les diplômes et attestations <u>mentionnés au verso de cette fiche d'inscription</u>

Photo d'identité

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis,

Fait à _____ le _____

(Signature du candidat)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de réception du dossier par la D.J.S. :

**Pièces vérifiées et dossier certifié conforme,
Pour la Direction de la Jeunesse et des Sports,**

DIPLOMES ET ATTESTATIONS PERMETTANT DE JUSTIFIER DES PRE-REQUIS POUR ACCEDER A L'EXAMEN :

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Qualification en secourisme subaquatique obtenue depuis moins de deux ans, ou à jour de sa formation continue |
| <input type="checkbox"/> Qualification de moniteur CMAS 1 étoile ou moniteur ISO 24802-1 ou équivalent ou supérieur |
| <input type="checkbox"/> Copie du carnet de plongée ou attestation délivrée par un moniteur de plongée justifiant de 50 plongées d'encadrement |
| <input type="checkbox"/> Photocopie du permis mer côtier ou de tout titre équivalent ou supérieur |
| <input type="checkbox"/> Photocopie du certificat restreint de radiotéléphoniste (C.R.R) |

DOSSIER A FOURNIR POUR L'EPREUVE 2 DE L'EXAMEN (évaluation des UC 2 et 3) :

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Un DOSSIER de 12 A 15 pages , hors page de garde, annexes et sommaire, relatif à une excursion que le candidat a réalisée, comprenant notamment une présentation de la structure organisatrice de l'excursion.

Dossier réalisé en version informatique, dactylographié en police « Times new roman » de taille 12, et paginé.
Le dossier doit être rendu en version imprimée, en 2 exemplaires.
Toutefois, un candidat ne disposant pas d'un outil informatique peut remettre une version papier en veillant à une écriture soignée.
Plusieurs parties apparaissent et sont titrées ; la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables.
Une attention particulière est portée sur la syntaxe et l'orthographe. |
|---|

DIPLOMES ET ATTESTATIONS PERMETTANT L'OBTENTION D'UNITES DE COMPETENCES (U.C) PAR EQUIVALENCE :

Pour les **UC 1 et 2** :

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Photocopie d'un titre ou d'une qualification professionnelle d'encadrement dans le champ du tourisme , de niveau IV ou supérieur des niveaux de formation définis par l'article A. 6344-14 du code du travail |
|---|

Pour les **UC 2 et 3** :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Photocopie d'un titre ou d'une qualification professionnelle d'encadrement dans le champ du sport , de niveau IV ou supérieur des niveaux de formation définis par l'article A. 6344-14 du code du travail |
|--|

Pour les **UC 1, 2 et 3** :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Photocopie d'un diplôme de brevet professionnel polynésien de guide des activités physiques de pleine nature dans une autre mention |
|--|

Pour obtenir les **UC 1, 2, 3, 5 et 6** :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Photocopie d'un des diplômes suivants : <ul style="list-style-type: none">- brevet fédéral de moniteur de plongée 1^{er} ou 2^o degré de la FFESSM ou de la FSQT- brevet d'instructeur norme ISO 24802-2 |
|--|

Textes de référence :

Arrêté n°1709/CM du 28 septembre 2017 portant création et organisation du brevet professionnel polynésien de guide d'activités physiques de pleine nature ;

Arrêté n°1778/CM du 06 octobre 2017 portant création et organisation de la mention « **plongée subaquatique** » du brevet professionnel polynésien de guide d'activités physiques de pleine nature.